

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 221

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 3

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après la première occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.